



ACCOMPAGNEMENT

Actions de prévention :

- 163 actions en 2023
- 130 participants au total
- 100 actions prévues jusqu'à fin juin 2024.

Au programme des ateliers 2024 :

prévention des chutes, gym douce, premiers secours, prévention routière, peinture, action « autour d'un repas », le numérique : prévenir les risques

Service d'accompagnement véhiculé (SAVE)

- 1 513 h d'accompagnement véhiculé sur l'Ain en 2023
- 1 069 h pour la convention avec la Ville d'Oyonnax
- 70 % d'accompagnement à des rendez-vous médicaux, 15 % à des activités de bien-être et lien social (loisirs, visites, coiffeur...), 15 % à des courses avec la personne.
- 4 véhicules adaptés PMR* (1 à Belley, à Bourg-en-Bresse, à Oyonnax, à Reyrioux)

* personnes à mobilité réduite

Ain Domicile Services

Tél. 04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr
www.ain-domicileservices.fr

Créer de nouveaux liens

EN ROUTE AVEC LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ

Top départ pour une croisière sur le Rhône



Pour être bien chez soi, sortons !

Accompagner les personnes à domicile, c'est aussi faciliter leurs déplacements à l'extérieur et le maintien de liens sociaux via des rencontres conviviales, des sorties, des ateliers créatifs...

PAR ANNICK JOASSON

Sortir de chez soi, participer à une activité collective, découvrir un lieu, partager un repas contribuent au bien-être, à tout âge. Après-midi croisière, balade au parc de Miribel-Jonage, visite d'un musée, d'un marché de Noël lyonnais... Les sorties mensuelles proposées par Ain Domicile Services aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, avec le soutien du Département de l'Ain et/ou de la Métropole du Grand Lyon et des conférences des financeurs, ont du succès. Le Jumpy du service d'accompagnement véhiculé de Reyrioux s'emplit vite. Un deuxième – ou l'organisation d'une deuxième sortie identique – est parfois nécessaire. L'action permet aux personnes de se rencontrer, créer de nouveaux liens. « Des dames qui avaient été dans la même classe à l'école se sont retrouvées » glisse Noémie Martin, responsable projets et communication.

Les ateliers collectifs organisés dans le cadre des actions de prévention contribuent aussi au bien vivre. À la gym douce, co-animée par des professionnels du sport adapté et de l'aide à domicile, on cultive forme et moral. À l'atelier peinture, on crée chacun son tableau mais aussi

une fresque collective. « L'animation de la vie sociale entre dans la formation des aides à domicile » souligne Solène Koch, chargée de prévention. Elle s'inscrit aussi pleinement dans la réforme des services autonomie.

SORTIR ET ACCUEILLIR

Avec l'action « Autour d'un repas » proposée et accompagnée de A à Z par les aides à domicile aux bénéficiaires, le lien social passe par sortir mais aussi recevoir chez soi : au fil de deux mois, quatre personnes se rencontrent chez l'une d'elles, les trois premières fois pour un goûter, la dernière pour un déjeuner. « On les incite à choisir une activité, pas forcément jouer aux cartes » précise Solène Koch, chargée de prévention.

Pour les bénéficiaires les plus isolés ne sortant plus, se profile pour fin 2024 le projet « Étoilés et solidaires » qui permettra à la personne, accompagnée par l'aide à domicile, d'aller au restaurant de son choix. Ain Domicile Services est l'une des trois associations dans la région à se lancer dans cette action, financée par la Carsat, et la seule dans l'Ain. ■



Noémie Martin, responsable projets et communication



Solène Koch, chargée de prévention

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ

«Ce n'est pas un taxi !»

Nul besoin d'être bénéficiaire d'Ain Domicile Services pour faire appel au service d'accompagnement véhiculé (SAVE) : il est ouvert à tout Aindinois de plus de 60 ans (hors Pays de Gex), pour tout déplacement. Il suffit de téléphoner à l'association.

« Ce n'est pas un taxi mais vraiment un service d'accompagnement », explique Fouzia Guerbaa, l'une des trois auxiliaires de vie dédiées à ce service, chaque aide à domicile étant également habilitée à transporter les bénéficiaires et prenant le relais si besoin. « Je vais chercher la personne chez elle, l'accompagne, la ramène. Je l'aide à monter dans le véhicule, mettre la ceinture... Un lien se crée » indique Fouzia. Il n'est pas rare qu'une personne allant à un rendez-vous de santé lui demande de l'accompagner pour l'entretien avec le médecin.

Aller chez le docteur, le kiné, le coiffeur, faire des courses, voir des amis... Les motifs de déplacement sont très variés et le périmètre très large. « J'ai même emmené un jour quelqu'un à Chambéry pour un dimanche en famille. »

CONTACT HUMAIN ET CONFIANCE

À Oyonnax, le SAVE a été créé pour les habitants de plus de 60 ans par la Ville, qui a signé une convention avec Ain Domicile Services. « Les personnes s'inscrivent à la mairie » indique Xavier

Péchoux, qui assure le service du lundi au vendredi, de 8 à 20 h. Il ne vient pas du secteur de l'aide à domicile mais a à cœur son nouveau métier. « J'aime le contact humain. Je monte chercher la personne, l'aide à descendre. Si elle va faire des courses, je l'accompagne, je vérifie les dates de péremption des produits, je monte les sacs chez elle... Les personnes se confient, beaucoup ont besoin de parler. »

À Bourg-en-Bresse, la Ville a également signé une convention avec Ain Domicile Services, pour le transport accompagné des seniors se rendant aux clubs municipaux de retraités.

Pour Ain Domicile Services, l'accompagnement est un outil de lien social et du bien vivre, chez soi et en dehors. ■



Fouzia Guerbaa, accompagnante transport véhiculé



Xavier Péchoux transporte et accompagne les habitants d'Oyonnax faisant appel au SAVE, sur la ville et jusqu'à Bellignat et Arbent.

© Corinne Bertrand



Nadia Ouled Salem 3 QUESTIONS À

ADJOINTE À LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE, DÉLÉGUÉE À LA SOLIDARITÉ, AU HANDICAP, AUX LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET À LA SANTÉ PUBLIQUE

Quand a été signée la convention avec Ain Domicile Services ?

La Ville organisait depuis longtemps un transport, avec des taxis, pour permettre aux seniors en perte d'autonomie de continuer à aller dans les clubs municipaux des aînés et garder du lien social. Mais c'était de plus en plus complexe. En 2020, nous avons lancé un appel d'offres. Ain Domicile Services répondait à tous les critères. La convention a été signée le 10 juin 2021 jusqu'à fin 2021, reconduite deux fois pour un an puis prolongée jusqu'à fin 2024.

Comment fonctionne ce service ?

Pour être bénéficiaire, il faut habiter la ville, remplir les conditions de ressources, ne pas pouvoir utiliser les transports en commun – ce qui est évalué par une infirmière. Les bénéficiaires appellent directement Ain Domicile Services. Actuellement, six personnes utilisent ce transport, en moyenne de 94 ans, dont deux de 102 ans. Le coût est pris en charge par le CCAS*. Il est possible de l'utiliser aussi pour se rendre aux actions organisées par le service Prévention seniors (balades en calèche, sorties au restaurant...).

Qu'apporte cette convention ?

Nous n'avons que des retours positifs des bénéficiaires, notamment sur les délais – avant, les taxis venaient souvent trop tôt chercher les personnes ; elles rataient le goûter, qui est un moment important. Avec Ain Domicile Services, c'est vraiment un accompagnement individualisé, de la prise en charge chez la personne jusqu'au club et vice-versa. La qualité apportée à l'accompagnement était un des critères importants du marché adapté.

* Centre communal d'action sociale